

# COMMUNE DE CHAMPTERCIER

## DELIBERATION N° DE\_2018\_019

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 avril 2018

Nombre  
de Conseillers en exercice 13  
de Présents 8  
de Votants 11

L'an deux mille dix-huit et le dix avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

#### OBJET :

#### VOTE DU BUDGET EAU ASSAINISSEMENT 2018

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, MARTEL Georges, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, AMAUDRIC Aude

Absents : Thierry JAUFFRED

Excusés : Jean-Marie MARTIN

Procuration de : NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard par ARENA Antoine, PEREZ Christophe par PAUL Bénédicte, ROUSSELET Jean-Louis par AILHAUD-BLANC Régine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Monsieur Patrick BERTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 03/04/2018

Monsieur Patrick BERTIN présente le budget eau assainissement 2018 (voir annexe).

Vu les résultats de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 2017 qui sont repris en totalité au budget Eau et Assainissement

Vu l'affectation des résultats 2017

Vu la reprise des restes à réaliser en section d'investissement

Vu les besoins et les orientations nécessaires au fonctionnement de la Commune,

Après en avoir délibéré, les membres de conseil municipal valident le budget 2018 Eau Assainissement ainsi présenté selon les montants suivants :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	228 732 €	332 072 €
RECETTES	228 732 €	332 072 €

POUR : 11

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Préfecture de Digne les Bains  
Date de réception de l'AR: 11/04/2018  
004-210400479-20180410-DE\_2018\_019-DE

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC



Pour copie conforme.  
Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC

